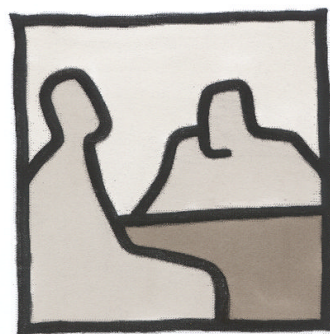


L'insertion par l'hébergement et le logement



Le chrs

« La Maison d'Accueil »



LA MAISON D'ACCUEIL

1. RAPPEL DES OBJECTIFS

Nous accueillons chacun avec le respect et la dignité auxquels toute personne humaine aspire, et nous proposons une aide à l'hébergement adaptée prioritairement aux personnes

- confrontées à des problèmes de logements : c'est-à-dire sans abri, en hébergement d'urgence, expulsées ou sur le point de l'être, sortant de cure, de centres hospitaliers ou de prison,
- aux revenus précaires : personnes sans ressource, bénéficiaires de minima sociaux (RSA...) ou surendettées,
- nécessitant un projet d'insertion professionnelle : personnes sans emploi ou avec un faible niveau de formation,
- en danger en raison notamment d'une situation familiale conflictuelle (par exemple violence conjugale) ou incompatible avec l'environnement du moment (par exemple femme enceinte dans un espace inadapté).

Nous invitons la personne demandeuse, aussi appelée usager ou personne hébergée, à formuler un projet de vie qui manifeste son désir de sortir d'une situation de précarité ou de difficulté.

Nous définissons avec l'usager, au moyen du contrat de projet, un parcours personnalisé qui l'aide à acquérir une autonomie matérielle et relationnelle propre et adaptée à l'environnement social et économique du moment (à travers l'accession à un emploi, à un logement, à la citoyenneté, à la satisfaction d'être soi et acteur dans la société).

2. LES MOYENS EN 2010

2.1 Capacité de la Maison d'accueil

Le CHRS est habilité pour quarante places depuis le 1^{er} juillet 2007.

2.2 L'équipe en 2010

2.2.1 L'effectif

Effectif autorisé : 7,95 ETP

Effectif présent au 31.12 : 6,83 etp

- le directeur de l'association (0,76 ETP), Bernard Koschig, encadrant globalement le fonctionnement de l'association.
- une secrétaire (0,48 ETP), Anne-Françoise Huckel-Goy.
- Une comptable (0,25 ETP)
- une équipe pédagogique, sous la responsabilité d'un chef de service (1 ETP), Gérard Pipart, avec comme collaborateurs, référents sociaux :
 - une conseillère en économie sociale et familiale (1 ETP), Christina Aumaille.
 - une travailleuse sociale titulaire d'un diplôme universitaire (1 ETP), Anne-Sophie Janser
 - un éducateur (1 ETP), Michel Herrenschmidt.
 - un moniteur éducateur (1 ETP), Arnaud Schrodi qui a quitté notre association le 21 septembre et n'a pas été remplacé depuis.
 - deux éducateurs (1,10 ETP) détaché à l'accueil de jour
 - un agent de service (0,30 ETP), Patrick Crolbois.

2.2.2 La mission des travailleurs sociaux

Quelques soient les raisons qui ont amené les personnes à formuler une demande d'aide sociale à l'hébergement, comment peut on les aider de manière pertinente et efficace à trouver ou « re-trouver » une autonomie de vie dans notre société ? Cette question est au cœur du métier des travailleurs sociaux de notre structure. L'accompagnement social proposé est par conséquent nécessairement global afin de tenir compte de toutes les problématiques relatives à la situation spécifique des personnes. Cependant notre équipe intervient toujours avec le souci de ne pas « faire à la place de », mais de solliciter les capacités de la personne concernée à faire par elle-même, tout en étant accompagnée. Nous nous situons dans une dynamique pédagogique d'apprentissage, qui permet aussi de mieux cerner les difficultés qu'elle rencontre et ainsi de lui apprendre à les dépasser.

L'accompagnement social global proposé en 2010 se décline comme suit :

- au niveau administratif par
 - l'instruction des demandes de RSA et leurs contractualisations.
 - l'ouverture de tous les droits liés à la Caisse d'Allocation Familiale, les droits liés à la CPAM,
 - les démarches spécifiques en lien avec les personnes étrangères régularisés, etc...
- au niveau familial et parental par
 - l'aide à la recherche de mode de garde pour les enfants en bas âge,
 - l'aide à l'accompagnement des parents dans la relation aux écoles, collèges, et lycées,
 - l'aide dans la régularisation des conflits entre enfants et parents,
 - l'aide à la résolution des conflits dans les couples,
 - l'aide à la séparation des couples si cela est nécessaire.

- au niveau budgétaire par
 - l'aide à la gestion quotidienne,
 - l'aide à la gestion des dettes, mise en place d'un dossier de surendettement, etc.
- au niveau de la recherche de logement par
 - l'aide à la constitution des dossiers de demande de logement chez les bailleurs sociaux, constitution des dossiers de demande de l'intermédiation locative, des dossiers de demande de logement d'insertion Gala et parmi les logements de l'association, aide à la recherche de logements privés.
 - à l'entrée dans un logement ; aide à la constitution du dossier de demande du Fond de Solidarité Logement, à la constitution du dossier CAF, à l'ouverture des compteurs, à l'organisation du déménagement, à l'installation dans le logement, à la prise contact des services dans le nouveau quartier, etc..
- au niveau recherche d'emploi par
 - l'aide à l'inscription à Pôle Emploi, au suivi, à l'actualisation mensuelle, à la recherche d'emploi sur le site Pôle emploi
 - le travail personnel pour la recherche d'emploi : aide, à l'élaboration du CV, et des lettres de candidature spontanée, aide aux entretiens téléphoniques, aux entretiens d'embauches, aide à la compréhension des offres d'emplois
 - en relation avec les entreprises d'insertions : proposition d'emplois, liens avec les entreprises
- au niveau santé par
 - l'aide à la gestion du dossier CPAM de chaque personne.
 - l'aide à la prise en charge des personnes en fonction de leurs problématiques. Orientation vers un médecin généraliste, vers un psycho thérapeute, un psychiatre, en fonction du souhait des personnes, etc ..
- au niveau de la relation d'aide
 - l'aide à ce que chaque personne ait conscience de ses qualités et ses défauts en relation avec les autres, etc ..
 - l'aide à retrouver confiance en soi, pour sortir d'une spirale d'échec et entrer dans une dynamique de réussite, notamment à l'endroit des personnes qui arrivent dans notre établissement dans un état de grande souffrance psychologique voire de désespérance. Les travailleurs sociaux sont dans une attitude de bienveillance et d'écoute active.

Cette liste n'est pas exhaustive. Les référents sociaux ont fait la démonstration en 2010 de leur capacité à la souplesse, à s'adapter à la variété des situations à traiter et des défis à relever. Quelques exemples en vrac : communiquer avec des personnes ne parlant à peine le Français, organiser et participer à des déménagements, animer des réunions collectives, encadrer des animations ou des sorties, s'engager dans des actions partenariales, transmettre le contenu d'information ou de formation aux collègues, etc...

2.3 Les appartements utilisés en 2010

Notre structure est dite « éclatée », avec cependant l'essentiel des appartements regroupés sur un même espace géographique, voire le même immeuble.

Appartements groupés sur un même immeuble

- 24, rue Saint Louis (quartier Finkwiller) : 2 appartements de 2 pièces.
Ces appartements ont la particularité de se situer au coeur d'autres activités de l'association. Ils bénéficient par conséquent de la proximité immédiate en journée d'une équipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux, intervenants dans les secteurs, tels que l'accueil de jour ou l'accompagnement social RSA.
- 7, rue de la Course (quartier gare) : 3 appartements de 2 pièces.

- 20, rue de la Montagne Verte (quartier Montagne verte): 3 appartements de 2 pièces et 1 appartement de 4 pièces.
- 6, rue des imprimeurs (quartier Montagne verte) : 3 appartements F1 bis et 3 appartements F2.

Appartements isolés

- 39, rue Martin Schongauer (quartier Elsau), 1 appartement de 3 pièces.
- 90, rue Martin Schongauer (quartier Elsau), 1 appartement de 4 pièces.
- 30, rue Mathias Grünewald (quartier Elsau), 1 appartement de 2 pièces.
- 40, rue Mathias Grünewald (quartier Elsau), 1 appartement de 4 pièces.
- 20, rue Dürer (quartier Elsau), 1 appartement de 3 pièces.
- 267, avenue de Colmar (quartier Meinau), 1 appartement de 1 pièce
- 2, rue Marivaux (quartier HautePierre), 1 appartement 2 pièces

3. L'HEBERGEMENT

En 2010 nous avons suivi 37 unités familiales concernant 90 personnes dont 37 enfants (Rappel : en 2009, 33 unités familiales, concernant 73 personnes). Cela correspond à 41% d'enfants, 25% d'hommes, 34% de femmes.

Le nombre total de journées réalisées est de 15 211 pour un prévisionnel de 14 640.

Notre établissement a été ouvert tous les jours de l'année.

Toutes les personnes hébergées étaient à l'origine sans logement.

Les personnes accueillies étaient pour 41% des enfants.

Parmi les personnes adultes, nous accueillons une majorité de femmes dans notre établissement.

Sur ces 90 personnes suivies, 42 étaient d'origines étrangères dont 23 enfants (soit 46,6%) ; 13 étaient réfugiés statutaires et 23 étaient titulaires d'un titre de séjour les autorisant à travailler en France.

L'incompréhension dans la communication est la première difficulté que nous rencontrons avec à ces personnes puisque elles maîtrisent souvent mal le Français et la culture française. La relation de confiance s'avère un outil fondamental pour faire avancer ces situations. Nous bénéficions parfois de l'aide de traducteurs, ce qui n'est pas habituel pour des raisons financières. Nous visons à ce que les personnes prennent rapidement conscience de l'importance d'apprendre le Français. Elles sont invitées à nous apporter leurs courriers sans tarder pour que nous leur expliquions de quoi il s'agit et que nous puissions réagir aux courriers qui demandent une réponse. Le but est que ces personnes apprennent le plus rapidement possible à reconnaître les courriers et à les comprendre par elle-même. Tout le dossier qui sera élaboré avec leur référent sera mis en œuvre de la même manière, afin qu'ils comprennent ce que nous faisons et qu'elles apprennent progressivement à gérer par elles-même leur situation. Ces situations sont compliquées par le parcours de vie de ces personnes qui parfois ont vécu des situations de guerre, de torture, elles ont tout perdu dans leur pays d'origine, et parfois dans leur parcours d'immigration.

48 personnes sont françaises dont 18 enfants. Parmi les personnes adultes, nous avons rencontré les difficultés sociales suivantes : de sérieux problèmes d'addictions (4), de maladie mentale (1), de santé (8), victimes de violences conjugales (12), d'une expulsion (7), de logements précaires chez des amis ou de la famille (34), bénéficiaires du 115 où sous abris de fortune (25).

Dans cette description je souligne les problèmes principaux de chaque personne. En fait elles ont rarement une problématique simple. Par exemple nous avons suivi un couple qui cumulait l'alcoolisme, la toxicomanie, une forte tendance à la paranoïa, à la mythomanie et à l'hystérie, en conflit permanent avec leurs voisins, une grosse difficulté à gérer leur argent et

un refus d'y travailler, un refus d'aborder les vraies difficultés en entretien et en même temps constamment dans nos bureaux pour se plaindre ou pour faire des démarches secondaires. L'un des conjoints était collaboratif sur le travail d'ordre administratif mais les problèmes fondamentaux de comportement, d'addiction, de gestion d'argent, de recherche d'emploi, de problème de santé mentale, de relation aux voisins, sont restés dans l'impasse. Nous sommes arrivés à stabiliser la situation tout au plus, les avancées psychologiques et comportementales sont restées fragiles.

Le travail effectué ne se borne pas à faire un bon suivi de dossier social, mais à trouver comment remettre ces personnes dans une dynamique de vie positive, comment les faire sortir de leurs stratégies d'échecs pour entrer dans des stratégies de réussite. Ce travail demande de développer une relation de confiance et ce passage obligé demande du temps.

Statistiques 2010

○ Taux d'occupation

	Nombre de places installées	Journées d'ouverture	Journées théorique	Journées réalisées
Taux d'occupation	40	365	14 600	15 211

○ Entrées sorties

personnes entrées	personnes sorties	personnes présentes toute l'année	personnes entrées et sorties dans l'année
48	46	10	10

○ Ages

- de 3 ans	3 à 17	18 à 25	26 à 35	36 à 45	46 à 55	+ de 55	Nombre de présents dans l'année
9	28	12	20	10	9	2	90
37		53				37 unités familiales	

○ Situations familiales

Adultes seuls	Adultes seuls avec enfants	Couples avec enfants	Couples sans enfants	Unités familiales suivies
7	15	6	9	37

- **Les entrées** : 48 personnes (16 femmes, 12 hommes et 20 enfants), 22 unités familiales

Ces données intègrent les 48 personnes entrées car ce ne sont pas seulement les adultes qui sont traumatisés par la situation traversée mais tous les membres de leur unité familiale.

- Type de logement avant leur entrée dans notre établissement

Surendettement Expulsion	Squat chez amis ou famille	Séparation avec violence	Autres séparations	Accueil d'urgence	Dans la rue abris précaire
2	19	14	6	5	2

- Situation par rapport aux ressources et au travail à leur entrée dans notre établissement

Travail ou Formation			Sans travail		
CDI	CDD	Formation rémunérée	Chômage	RSA – CAF	Sans ressources
0	5	1	0	31	11
6			42		

- o **Les sorties** : 46 personnes (19 femmes, 11 hommes et 16 enfants), 20 unités familiales

- Durée d'hébergement

La totalité des journées d'hébergement des personnes sorties en 2010 est de 17 032 journées.

La moyenne de durée d'hébergement est de 370 jours ou 12,1 mois

- o **Comparaison entrées/sorties**

- Situation par rapport à l'emploi (sur les 30 adultes sortis)

	TRAVAIL			
	Sans	Formation	CDD	CDI
A l'entrée	25	1	2	2
A la sortie	17	1	10	2

Certaines des personnes sans travail à leur sortie ont effectué des missions d'intérim ou de court CDD durant leur séjour, 4 des CDD sont des temps partiels.

- Situation par rapport aux ressources (sur les 30 adultes sortis)

	RESSOURCE				
	Sans	CAF	RSA	Chômage	Salaire
A l'entrée	15	1	9	0	5
A la sortie	8		9		13

Les personnes restées sans ressources sont des jeunes de moins de 25 ans, qui pour la plus part ont travaillé quelques semaines pendant leur hébergement mais pas assez pour acquérir des droits au chômage.

- Situation par rapport au logement (sur les 46 personnes sorties)

	Abri	Urgence	Stabi	Squatt	Sépa	Expulsion	Victime violence	Inter média	Retour Fam	Chrs	Ap ins	HLM
A l'entrée	2	13	4	10	1	5	11					
A la sortie								6	7	5	6	22

Abri : tente, voiture, caravane, etc

Urgence : accueil d'urgence, 115, etc

Stabi : logement de stabilisation

Squatt : chez des amis ou des personnes de la famille, en surcapacité.

Séparation : Perte de logement suite à séparation conjugale

Expulsion : Perte de logement suite à un jugement

Victime de violence : perte de logement suite à violences conjugales

Inter média : intermédiation locative

Retour fam : retour au logement familial (ex compagnon) ou chez des parents

Ap ins : Appartement d'insertion

Les trois personnes qui ont quitté notre établissement pour aller dans un autre CHRS, l'ont fait à la suite d'une rupture de couple. Dans la mesure où nous n'avions pas de places disponibles pour des personnes seules dans notre établissement, nous avons orienté ces personnes vers des établissements disposant de places pour personnes seules. Nos référents sociaux interviennent régulièrement comme tiers dans la gestion de la vie quotidienne, dans les conflits entre les membres des couples, entre les parents et les enfants.

Pour les sorties en HLM, nous constatons que nous n'avons obtenu que 9 appartements HLM dans l'année, alors que nous en avons obtenu 11 en 2009 et en 2008.

Par contre nous constatons qu'en 2010 nous avons réalisé 44 sorties de notre établissement alors qu'en 2009 nous en avons 29.

4. AXE INSERTION PAR LA SANTE : Faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les personnes en situation de précarité

Durant leur séjour, ces personnes qui étaient habituées à vivre dans un milieu hostile, reprennent confiance en elles et en l'autre, se détendent en retrouvant des conditions de vie plus confortables. Certaines voient apparaître des problèmes de santé qui étaient sous jacent, mais ignorés car considérés comme non prioritaires. L'accès aux soins est une de nos priorités dans le travail d'insertion que nous effectuons avec ces personnes.

4.1. Problématiques de santé et accompagnement social.

Le projet pédagogique de la Maison d'accueil ne prévoit pas de visite ou de bilan médical à l'entrée d'une personne dans la maison d'Accueil. Néanmoins, nous observons que la problématique de santé est présente dans nombre de nos accompagnements. Notre option est de laisser le libre choix aux personnes en ce qui concerne le médecin traitant tout comme les médecins spécialistes qu'elles sont amenées à consulter. De ce fait, nous n'avons pas développé de partenariat spécifique avec un médecin généraliste, lequel serait également rendu complexe de part la configuration de la Maison d'accueil en appartements dispersés sur plusieurs quartiers. La question du libre choix et de la libre adhésion étant acquise, notre mission consiste fréquemment, à la demande des personnes, à orienter, voire accompagner physiquement, celles-ci vers les bons interlocuteurs que ce soit dans le circuit hospitalier ou libéral.

Au cours de l'année 2010, parallèlement aux consultations de médecine libérale et spécialisée (radiologie, gynécologie, chirurgie dentaire, psychiatrie, ophtalmologie)

- 7 personnes ont nécessité une hospitalisation avec ou sans intervention chirurgicale ;
- 4 personnes atteintes d'affection longue durée (cancer, diabète, affections cardiaques, infection virale, hépatites...) ont suivi un parcours de soins dense avec hospitalisations ponctuelles ou soins ambulatoires ;
- 7 personnes ont présenté des troubles musculo-squelettiques ;
- 9 personnes ont présenté des troubles psychologiques et/ou des problématiques d'addiction (alcoolique, médicamenteuse, mésusage de traitement de substitution aux opiacés).

Eléments d'analyse :

Un des objectifs de l'accompagnement social est de promouvoir la santé en agissant sur les déterminants de santé de la personne (les facteurs biologiques et psychologiques, l'environnement, les comportements et styles de vie, l'accès aux soins au sein du système de santé publique et privé).

D'une manière générale, s'il n'y a pas de maladie propre à la précarité, nous pouvons observer néanmoins chez nombre de personnes hébergées, un état de santé plus fragile. Celui-ci s'illustre par un cumul d'indicateurs de santé altérés avec multiplication des pathologies et un gradient d'aggravation plus important pouvant s'expliquer par un retard au soin, un recours aux soins aléatoire voire un non recours aux soins.

Un accompagnement santé, c'est du temps et du lien afin de lever petit à petit les freins à l'accès aux soins et à la santé en générale. Ces freins peuvent être les représentations de la santé, de la maladie (culpabilité, état de maladie vécu comme un statut de reconnaissance...), l'illettrisme, le manque de connaissances, les obstacles culturels et psychosociaux (difficulté de s'exprimer à un professionnel de santé, non maîtrise du vocabulaire, image de soi mauvaise...).

Ainsi nous observons le rôle essentiel de médiation (pour renforcer les connaissances et les compétences en matière de recours aux soins, chez des personnes méconnaissant le système de soin français) d'explication (notamment avec des personnes apprenant le français ; dans certains cas la mise en place d'un interprétariat avec Migration Santé reste nécessaire ponctuellement) et de soutien.

4.2. Actions de promotion à la santé

Nous faisons part au cours de l'année 2010 de 5 actions de prévention/formation participative menées en partenariat avec le Comité Bas-Rhin de la Ligue Contre le Cancer. Ces actions, intitulées « la santé à table pour tous », se sont également déroulées avec l'appui de la Banque Alimentaire.

5 ateliers, répartis sur plusieurs mois, ont été animés par un groupe de 5 personnes de La Ligue contre le cancer (3 diététiciennes, 1 chargée de prévention CD67, 1 responsable de la mission prévention) et intervention ponctuelle de personnes salariées d'Entraide Le Relais (moniteur éducateur, jardinier, référent santé).

Atelier 1 : Discussion autour du film « Le procès de la malbouffe ».

Atelier 2 : Manger équilibré à petit prix.

Tout au long de cette action, la dimension budget et plus particulièrement la contrainte d'un petit budget a été prise en compte ; le groupe a été sensibilisé autour de la question du rapport qualité nutritionnelle/prix. Les aspects culturels et culinaires de chaque participant ont été pris en compte ainsi que les représentations de chacun sur l'alimentation. Cet atelier a également comporté une approche du lien entre cancer et alimentation.

Atelier 3 : Sortie au supermarché.

Il s'agissait d'encourager un regard critique sur les achats, prendre connaissance des éléments essentiels de l'étiquetage et de la conservation des aliments, prendre conscience des pressions commerciales. A chaque rayon, les diététiciennes ont présenté les produits et abordé la lecture des étiquettes.

Atelier 4 : Sortie au jardin.

Diététiciennes et jardinier ont montré l'intérêt nutritionnel, économique, gustatif et écologique des légumes et fruits de saison.

Atelier 5 : Préparation d'un repas complet et équilibré pour montrer son intérêt sur le plan budgétaire, convivial et nutritionnel.

Ces ateliers ont réunis une dizaine de personnes hébergées au CHRS et participantes aux ateliers de redynamisation Entraide Le Relais. L'objectif général de l'action était de mobiliser des personnes en situation de précarité sur l'intérêt d'une alimentation équilibrée pour la santé et la prévention des cancers.

4.3. Plateforme santé précarité à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Nous avons participé cette année à 2 groupes de travail de la plateforme santé précarité :

- Le groupe Pathologie Mentale Précarité.
- Le groupe Addictologie.

5. AXE INSERTION PAR LE LOGEMENT

En 2010, 20 unités familiales ont quitté notre CHRS, pour cela, notre équipe de référents sociaux a constitué et envoyé 228 dossiers de demande de logement aux sociétés HLM. Elle a fait des demandes à l'association GALA, des demandes d'intermédiation locative, qui pour certaines ont été abandonnées car sans suite de la part des opérateurs ou par abandon du demandeur. La recherche de logement est un axe de travail important dans notre action d'insertion qui est mis en œuvre dès le premier mois de prise en charge des unités familiales. Nous vous présentons une situation pour illustrer le travail conséquent que nous effectuons pour chacune des sorties de notre établissement, une fois le logement obtenu.

L'accompagnement d'un accès au logement d'une famille

Nous avons choisi le cas d'une famille qui adhère à l'accompagnement que nous effectuons avec elle.

La famille T. se compose d'un couple et de leurs 3 enfants âgés de 8, 4 et 2 ans. Originaire du Sénégal (Madame est française et Monsieur Sénégalais) et arrivée depuis peu en France (courant 2007 pour Madame et 2009 pour son mari), la famille a toujours été hébergée par des tiers puis au CHRS et n'a jamais été locataire de son propre logement. Par ailleurs, les parents éprouvent des difficultés avec la langue française (difficultés de compréhension et d'expression) et ne savent ni la lire ni l'écrire.

Hébergée dans un logement 3 pièces au CHRS situé à l'Elsau, la famille va emménager dans un logement 4 pièces également situé sur ce quartier. Cette situation simplifie beaucoup les démarches à entreprendre dans le cadre d'un déménagement, puisque les enfants continueront à fréquenter leur école (ou la même nourrice pour la petite dernière), la famille a déjà des repères sur ce quartier, etc....

A titre d'exemple, le tableau qui suit liste ce que nous avons réalisé et le temps consacré.

	démarches administratives		démarches matérielles	
avant l'entrée dans le logement	• visite de l'appartement	1h	• enlèvement d'un buffet chez un particulier	1h
	• montage des dossiers FSL et CAF	1/2h	• enlèvement du mobilier à Conforama	1h
	• devis CAF électroménager chez Envie	1h	• enlèvement de mobilier à Kehl	3h
	• devis CAF mobilier à Conforama	1h		
	• recherche de mobilier à			

	Emmaus • recherche de mobilier d'occasion (sur Internet) • souscription à une assurance habitation • signature du bail, dossier de demande d'APL et état des lieux	1h 1/2h 1/2h 2h		
déménagement			• déménagement du logement CHRS	6h
installation	• ouverture des compteurs (appels à l'ES, Gaz, etc...)	1h	• aide au montage des meubles	3h
restitution de l'ancien logement	• état des lieux • diverses démarches administratives (changement d'adresse, écoles...)	1/2h 1h	• remise en état du logement (ménage complémentaire, peinture...)	20h
TOTAL		10h		34h
				TOTAL 44h

Ces 44 heures pour que cette famille sorte dans de bonnes conditions représente une moyenne. Si nous l'appliquons aux 20 unités familiales qui sont sorties de chez nous cette année nous obtenons un total de 880 heures soit environ 7 mois de travail effectif d'un ETP consacré aux démarches de sorties.

6. AXE INSERTION PAR LA CULTURE

o Sortir, visiter, s'amuser, être spectateur

« C'est la culture de l'homme qui sculpte son mode de penser, de sentir et d'agir... C'est l'héritage culturel que chacun porte en soi qui façonne ses attitudes de la vie quotidienne... C'est la culture qui doit changer si l'on veut que se transforment les rapports entre les êtres et les choses. » (André Malraux)

Lors des week-end ou des jours fériés, les bureaux d'accueil sont fermés et un référent d'astreinte assure une permanence en cas de problème dans les logements. Les personnes accueillies se retrouvent alors seules ou en famille dans leur logement dispersés sur l'ensemble de l'agglomération.

Il est proposé régulièrement par le "référent d'astreinte" d'organiser une activité durant le week-end afin de donner vie à ce « temps mort » de la semaine pour la plupart de nos usagers. Ce temps de loisirs, qui se trouve par ailleurs en discussion aujourd'hui pour des questions budgétaires, nous semble essentiel et valorisant pour la personne accueillie.

En effet, l'accès à la culture et aux loisirs est avant tout un moyen de rompre l'isolement, de faire du lien. L'objectif principal est de se faire plaisir pour s'ouvrir à autre chose, faire en sorte d'aller mieux.

L'accès à la culture représente un moyen d'intégration en permettant :

- aux personnes de découvrir notre pays, notre région et de s'ouvrir à notre culture
- aux enfants de faire les mêmes activités que leurs camarades d'école
- aux familles de faire des activités avec leurs enfants

C'est aussi un moyen de resocialisation et de redynamisation des personnes par des activités valorisantes :

- en participant à des manifestations souvent inaccessibles financièrement
- en favorisant des rencontres hors CHRS
- en créant du lien entre hébergés
- en leur permettant de sortir de leurs préoccupations quotidiennes, de leurs difficultés
- en rencontrant le référent dans un cadre plus convivial facilitant la relation de confiance

Afin de favoriser cet accès à la culture nous sommes adhérents de l'**association Tôt ou t'Art** depuis janvier 2004. Cette association créée en 2001 a pour but de favoriser l'accès à la culture des personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle en proposant des places de spectacles et des sorties culturelles à un tarif unique de 3 euros.

Ainsi, durant l'année 2010, nous avons proposé de :

- visiter des lieux touristiques de notre région : la Montagne des singes, le parc animalier de Sainte Croix, la Volerie des aigles, découverte de Strasbourg en bateau mouche,
- découvrir des lieux culturels de notre ville : le Vaisseau, l'Orangerie, le musée zoologique
- participer à des évènements : les giboulées de la marionnette, la fête du boomerang
- faire des activités en commun : piscine, cinéma, fête de Noël, atelier « Bredele », Atelier « Halloween ».
- des activités destinées aux enfants : spectacles au TJP, Plumy Park

o **Partenariat avec le Théâtre Jeune Public TJP**

Au cours de l'automne 2008, nous avons démarré un partenariat avec le Théâtre Jeune Public de Strasbourg (TJP) qui a mis en place une opération intitulée « Un Dimanche au Théâtre ». Nous bénéficions ainsi pour 6 représentations théâtrales, échelonnées le long de l'année scolaire 2010-2011, de 5 réservations par spectacle ; des parents et enfants sont conviés à participer au programme de tout un après midi (14h-18h30). Les professionnels du TJP et le public accueilli se retrouvent tout d'abord autour d'ateliers constitués de jeux scéniques ou par la confection de marionnettes avant d'être initiés à la pratique de la manipulation. Après un temps de goûter, viennent le spectacle puis un échange avec les professionnels (metteur en scène, manipulateurs de marionnettes).

Notre seul regret reste la difficulté à mobiliser les personnes, des désistements toujours très fréquents, la force de proposition toujours unilatérale venant du référent.

L'obstacle ne semble pas être matériel ou financier mais principalement psychologique. Il n'est pas toujours évident pour le référent de susciter le désir et l'envie face à la fatigue, au découragement, aux difficultés.

Il faut sans cesse susciter l'intérêt, la curiosité, aller à la rencontre, encourager et rassurer.

Et malgré tout le résultat en vaut toujours la chandelle. Les personnes s'ouvrent, les enfants participent, les visages sont radieux, les remerciements sont là et des projets de nouvelles aventures sont évoqués....



- **Echanger, dialoguer et partager au CHRS**

- Conseil de Vie Sociale C.V.S. -2010

Le conseil de vie sociale s'est réuni à trois reprises en cours de l'année 2010, en mars, en juin et en novembre.

Compte tenu de la difficulté à maintenir un C.V.S. complet suite aux départs rapides des représentants élus, chaque personne hébergée participe désormais au Conseil de Vie Sociale. Il n'y a donc plus d'élection de représentants. Seul le président du C.V.S reste élu parmi les résidents. Lors des **élections de mars 2010**, 3 personnes se sont présentées. **Une présidente a été élue** et les 2 autres personnes ont été désignées comme vice-présidents.

Suite à la mise en place de cours de soutien à **l'apprentissage de la langue française et du code de la route depuis juillet 2009**, la participation s'est progressivement affaiblie. Depuis quelques mois, nous recherchons un nouveau bénévole pour remplacer Sylvette pour le soutien au Code de la route.

La proposition avait également été faite d'organiser une **formation aux gestes de premiers secours**. Compte tenu du coût de ce type de formation, le projet n'a pu être réalisé.

Cependant, une autre proposition a pu être faite pour faire intervenir un pompier professionnel sur les « **risques d'incendie** » lors d'une réunion des hébergés.

- Réunions mensuelles des hébergés

Dans le cadre du fonctionnement de la Maison d'accueil, nous organisons chaque mois un temps de rencontre et de partage avec l'ensemble des personnes hébergées. Ces rencontres ont lieu en général le mercredi soir de 18H30 à 20H dans nos locaux au 20, rue de la Montagne Verte. Ces réunions peuvent être l'occasion de transmettre une information

sur des thèmes de la vie quotidienne (alimentation, santé, logement, budget...). Cette année, des réunions ont été organisées autour des thèmes suivants :

- **l'accès au logement** : les démarches pour trouver un logement, qu'est ce qu'un contrat de location, un état des lieux, les aides à l'accès au logement, la loi DALO....
- **les économies d'énergie** : sensibilisation à l'écocitoyenneté, les économies de chauffage, le choix des ampoules, le choix des appareils électroménagers, la facture d'eau...
- **le classement des papiers familiaux** : distribution d'un outil de rangement
- **le système scolaire en France** : l'école primaire, le collège, les classes spécialisées, les lycées et leurs filières, l'apprentissage...

Ces soirées sont aussi des moments de partage, de convivialité autour d'un **repas** ou d'un **barbecue** en été.



CONCLUSION : Une rotation des hébergés plus importante en 2010 et une baisse des financements qui interrogent le fonctionnement de la Maison d'accueil

Cette année nous avons eu une forte augmentation du nombre de personnes entrées et sorties de la Maison d'Accueil : 12% de plus en nombre d'unités familiales, 23% de plus en nombre de personnes. Cela est directement lié au lancement du pôle intermédiation locative, aux appartements d'insertions (ceux d'Entraide Le Relais), et aux propositions HLM. En ce domaine le travail partenarial a bien progressé ces dernières années. Nous avons plus de propositions de relogement et cela favorise la fluidité dans notre établissement.

Cependant, cette rotation plus importante impose un travail de suivi administratif et d'accompagnement à l'entrée et à la sortie incompressible. Par exemple, les sorties (hors recherche de logement) ont mobilisé au total environ 7 mois d'ETP sur l'année sur une équipe de 4 référents sociaux, hors encadrement. Par ailleurs, les déménagements sont toujours délicats à organiser.

De plus, l'un de ces référents sociaux a quitté l'association en septembre 2010 et le poste a été gelé dans l'attente de la confirmation du montant de la dotation globale de fonctionnement pour 2011, dont nous avons d'ores et déjà que l'enveloppe régionale de l'Etat sera à la baisse.

Aussi, l'augmentation des rotations des hébergés et la réduction des moyens amène une nécessaire réflexion sur l'organisation du travail de l'équipe de la Maison d'Accueil et la pérennité de certaines actions éducatives menées, d'autant plus qu'à moyen terme d'autres réductions financières sont annoncées...

L'essentiel de la relation éducative pourtant au cœur du métier de référent social et d'éducateur, se réduit et semble remis en cause au profit d'un travail administratif d'assistance. C'est la qualité de la réinsertion des personnes qui pourrait être atteinte si cette tendance se confirme.

L'équipe CHRS